

Sanofi fait évoluer son Comité exécutif pour préparer son prochain chapitre stratégique

Paris, le 21 juillet 2026. Sanofi annonce aujourd'hui une évolution de la composition de son Comité exécutif. Cette évolution donne à l'entreprise une équipe de direction resserrée, qui réunit les responsables de ses activités, de la R&D et de ses principales fonctions globales. Sanofi entend ainsi poursuivre ses priorités et préparer son prochain chapitre stratégique.

À compter du 1er septembre 2026, le Comité exécutif de Sanofi sera composé de :

- François Roger, Vice-Président Exécutif, Finance
- Paulo Fontoura, Vice-Président Exécutif, Responsable de la R&D
- Manuela Buxo, Vice-Présidente Exécutive, Responsable Médecine de Spécialités
- Thomas Triomphe, Vice-Président Exécutif, Responsable Vaccins
- Thomas Grenier, Vice-Président Exécutif, Responsable Médecine Générale
- Brendan O'Callaghan, Vice-Président Exécutif, Manufacturing & Supply
- Jamie Haney, Vice-Président Exécutif, Directrice Juridique
- Véronique Jaillet, Vice-Présidente Exécutive, Chief People Officer, *ad interim*

Emmanuel Frenehard, Chief Digital Officer, et Audrey Duval, Directrice Affaires Corporate et Présidente de Sanofi France, continueront de reporter directement à Belén Garijo, Directrice Générale de Sanofi.

Madeleine Roach, actuellement Directrice Business Operations, deviendra Présidente et Directrice Pays de Sanofi Allemagne, Suisse et Autriche. Ses responsabilités actuelles, qui couvrent l'optimisation des services de support à l'entreprise, seront intégrées à la fonction Finance. Le périmètre de la Direction Financière sera également élargi pour intégrer le Global Partnering & Business Development, afin de renforcer une approche intégrée du Business Development et des fusions-acquisitions.

Thomas Triomphe assumera également la supervision des activités de Sanofi en Chine, en complément de ses fonctions de Vice-Président Exécutif, Vaccins.

Olivier Charmeil, actuellement Vice-Président Exécutif, Médecine Générale, deviendra Conseiller du Directeur Général pour les projets stratégiques. Tout au long de sa carrière, Olivier a contribué à façonner Sanofi à travers de nombreuses fonctions de direction, en faisant preuve d'un engagement constant et durable au service de ses collaborateurs, de son activité et, avant tout, des patients de Sanofi. Roy Papatheodorou, actuel Vice-Président Exécutif, Directeur Juridique, a décidé de quitter Sanofi afin de poursuivre de nouvelles opportunités en dehors de l'entreprise, après plus de quatre années au sein du Groupe, au cours desquelles il a fait preuve d'un leadership remarquable et apporté des contributions allant au-delà de ses responsabilités de Directeur Juridique.

« Ce Comité Exécutif réunit des professionnels expérimentés qui travailleront ensemble pour définir les orientations de notre prochain chapitre, faire des choix exigeants, les mettre en œuvre avec discipline et détermination, et continuer à tenir nos engagements envers les patients, nos collaborateurs et l'ensemble de nos parties prenantes. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de Sanofi jusqu'à aujourd'hui, ainsi que celles et ceux qui continueront à en écrire le prochain chapitre. Je leur suis profondément reconnaissante pour leur leadership, leur engagement et leur dévouement, et je leur souhaite à tous beaucoup de succès pour la suite, » a déclaré **Belén Garijo, Directrice Générale de Sanofi.**

Biographies et photos disponibles sur [sanofi.com](https://www.sanofi.com) et sur demande.

Sanofi est une entreprise biopharmaceutique qui innove en R&D et exploite l'IA à grande échelle pour améliorer la vie des gens et créer de la croissance à long terme. Grâce à notre compréhension approfondie du système immunitaire, nous concevons des médicaments et des vaccins qui traitent et protègent des millions de personnes dans le monde — et développons un portefeuille d'innovations thérapeutiques qui pourrait en aider des millions d'autres. Animées par une mission commune — poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens — nos équipes œuvrent chaque jour à faire progresser la recherche, avoir un impact positif sur nos collaborateurs et les communautés que nous servons, et répondre aux grands défis de santé, d'environnement et de société de notre époque. Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et NASDAQ : SNY.

Relations médias

Sandrine Guendoul | +33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com
Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com
Léo Le Bourhis | +33 6 75 06 43 81 | leo.lebourhis@sanofi.com
Léa Ubaldi | +33 6 30 19 66 46 | lea.ubaldi@sanofi.com
Laura Romby | +33 6 74 16 74 29 | laura.romby@sanofi.com
Ekaterina Pesheva | +1 410 926 6780 | ekaterina.pesheva@sanofi.com
Victor Rouault | +1 617 356 4751 | victor.rouault@sanofi.com
Timothy Gilbert | +1 516 521 2929 | timothy.gilbert@sanofi.com

Relations investisseurs

Thomas Kudsk Larsen | + 44 7545 513 693 | thomas.larsen@sanofi.com
Alizé Kaisserian | + 33 6 47 04 12 11 | alize.kaisserian@sanofi.com
Keita Browne | + 1 781 249 1766 | keita.browne@sanofi.com
Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com
Nina Goworek | +1 908 569 7086 | nina.goworek@sanofi.com
Thibaud Châtelet | + 33 6 80 80 89 90 | thibaud.chatelet@sanofi.com
Yun Li | +33 6 84 00 90 72 | yun.li3@sanofi.com

Déclarations prospectives – Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Les termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « pouvoir », « envisager », « pourrait », « est conçu pour », « peut », « pourrait », « potentiel », « objectif », « tentative », « cible », « projeter », « stratégie », « s'efforcer », « souhaiter », « prédire », « prévoir », « ambition », « ligne directrice », « chercher à », « devrait », « sera », « but », ou leur forme négative, ainsi que d'autres termes similaires sont destinés à identifier des déclarations prospectives. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la *Food and Drug Administration* américaine ou l'Agence européenne des médicaments, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats ; le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial ; les actions et contretemps réglementaires inattendus ou les réglementations étatiques en général ; les décisions des autorités concernant l'approbation ou non d'un produit candidat et le calendrier de cette approbation ; les pressions politiques aux États-Unis visant à imposer des prix plus bas pour les médicaments, notamment par la clause dite de la « nation la plus favorisée » pour les médicaments couverts par Medicare ; l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ; la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions ou obtenir les autorisations réglementaires y relatives, dont celles portant sur les données cliniques futures et l'analyse des données cliniques existantes relatives au produit, notamment les données post-commercialisation ; les problèmes imprévus de sécurité, de qualité ou de fabrication, la concurrence en général ; les risques associés à la propriété intellectuelle à tout litige en cours futur en la matière et à l'issue de ces litiges ; l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact qu'une crise mondiale pourrait avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) aux États-Unis, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2025 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2025 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Au regard de ces risques, incertitudes et estimations, il convient de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives.